Bernard LOFFET Caudan, le

Atelier de réparation des instruments à vent 4 rue Cousteau 56850 Caudan

Téléphone : 02.97.05.68.92

e-mail: locations.loffet@gmail.com

e-mail : locations.ionet@gmail.com	
	Contrat de Location
Le locataire ci-desous designé :	
Nom, prénom : Adresse : Code Postal : Ville : Email :	Téléphone : GSM : Tél. Travail :
Pièce d'identité présentée et numéro	<b>)</b> :
S'engage à prendre en location aup détaillées au verso de cette page :	près du loueur, Bernard LOFFET, selon les conditions générales du présent contra
Instrument, marque, tonalité : Numéro : Numéro Accessoires : Etat :	ID:
Moyennant un loyer de : Euro Premier loyer à régler par chèque	os par mois. avec les frais de port.
	date de mise à disposition de l'instrument loué et par prélèvement bancaire lors de fournit un relevé d'identité bancaire et signe une autorisation de prélèvement.
Montant de la caution : Eur	ros.
la date de mise à disposition du ma conditions générales. La révision de	u une partie de la valeur de l'instrument loué augmenté des accessoires, est remise à atériel. Cette caution ne sera toutefois pas encaissée, sauf dans les cas prévus aux e l'instrument, comprise dans le loyer, est à faire tous les ans. Le locataire déclare ons générales se trouvant au verso de ce contrat, et reçoit le double du contrat.
Bernard LOFFET	Signature du locataire
Expédié le :	
Listé le :	
Demande Arret :	
Délisté le :	
Retour le :	

**Bernard LOFFET** Caudan, le

Atelier de réparation des instruments à vent 4 rue Cousteau 56850 Caudan

Téléphone : 02.97.05.68.92

e-mail : locations.loffet@gmail.com	
	Contrat de Location
Le locataire ci-desous designé :	
Nom, prénom : Adresse : Code Postal : Ville : Email :	Téléphone : GSM : Tél. Travail :
Pièce d'identité présentée et numéro :	
S'engage à prendre en location auprès détaillées au verso de cette page :	s du loueur, Bernard LOFFET, selon les conditions générales du présent contrat
Instrument, marque, tonalité : Numéro : Numéro ID: Accessoires : Etat :	
Moyennant un loyer de : Euros premier loyer à régler par chèque ave	oar mois. ec les frais de port.
	te de mise à disposition de l'instrument loué et par prélèvement bancaire lors de trnit un relevé d'identité bancaire et signe une autorisation de prélèvement.
Montant de la caution : Euros	
la date de mise à disposition du matér conditions générales. La révision de l'i	ne partie de la valeur de l'instrument loué augmenté des accessoires, est remise à iel. Cette caution ne sera toutefois pas encaissée, sauf dans les cas prévus aux nstrument, comprise dans le loyer, est à faire tous les ans. Le locataire déclare générales se trouvant au verso de ce contrat, et reçoit le double du contrat.
Bernard LOFFET	Signature du locataire
	au moins 15 jours avant la date de fin de contrat (le du mois) arrêter le prélèvement (par téléphone uniquement ou e-mail à mail.com ).